

# Promouvoir les exportations et renforcer la place économique suisse

La Suisse est une nation exportatrice. Le message du Conseil fédéral sur la promotion économique 2020–2023 exprime sa volonté de développer les services numériques dans la promotion des exportations et de renforcer l'attrait de la place économique suisse.

*Eric Jakob, Annette Spoerri*

**Abrégé** En ces temps de protectionnisme, de conflits commerciaux et de Brexit, le soutien aux entreprises exportatrices dans la promotion économique de la Confédération joue un rôle clé. Dans son message sur la promotion économique pour les années 2020 à 2023, le Conseil fédéral veut axer davantage la promotion des exportations sur les besoins des entreprises et des partenaires. Des outils et plateformes numériques doivent être développés et devenir encore plus efficaces. La promotion de la place économique devra davantage utiliser l'image positive du Parc suisse d'innovation. Le processus de coopération entre les acteurs nationaux doit être simplifié, assoupli et plus propice aux investissements. Le développement du guichet électronique « EasyGov » doit faciliter les interactions avec les autorités pour les entreprises en Suisse. Les opportunités de la numérisation doivent elles aussi être utilisées dans la politique régionale et le tourisme.

Le financement de plusieurs instruments de promotion économique de la Confédération expire fin 2019. Plusieurs arrêtés fédéraux sont nécessaires pour le maintenir. Dans le cadre de son message sur la promotion économique pour les années 2020 à 2023<sup>1</sup>, le Conseil fédéral les a adoptés en février et transmis au Parlement pour consultation. Il demande en tout une enveloppe d'environ 373 millions de francs pour les années 2020 à 2023 (voir illustration). Avec ce message, le Parlement décidera du financement de la promotion des exportations, de la promotion économique, des activités de cyberadministration, de l'encouragement de l'innovation dans le tourisme (Innotour) et de Suisse Tourisme.

La politique de promotion économique du Conseil fédéral vise des objectifs globaux, comme permettre aux PME et aux régions de profiter des opportunités de la numérisation. En outre, il contribue à de meilleures conditions-cadres pour les petites et moyennes entreprises (PME), à une amélioration des performances des acteurs économiques et à un renforcement de la compétitivité des régions. Il affine aussi le profil de la place économique suisse à l'étranger et affermit sa présence sur le marché.

## Des défis changeants

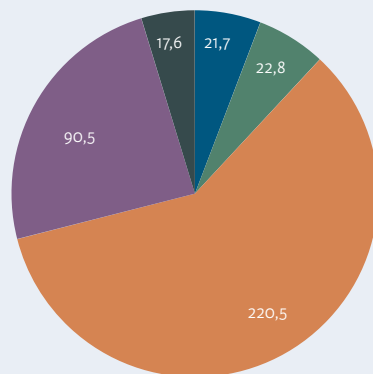
La promotion des exportations et l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (Asre) ont pour objectif premier de faciliter l'activité des entreprises à l'étranger et de créer les conditions d'une présence forte de la place économique suisse dans le contexte international.

Les conditions-cadres et les défis changent constamment pour l'industrie d'exportation. Les mesures protectionnistes à l'étranger ont ainsi nettement augmenté. Il s'agit souvent d'obstacles non tarifaires qui accroissent les défis procéduraux et réglementaires pour les exportateurs. Dans le même temps, l'insécurité grandit, par exemple au sujet de la politique commerciale internationale et de ses conséquences, de l'accès futur au marché européen ou de la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. Ces tendances engendrent des besoins nouveaux et parfois supplémentaires chez les sociétés exportatrices et les investisseurs potentiels. Des informations très spécifiques sur les écosystèmes, les réglementations et les processus, disponibles rapidement et simplement, mais également adaptées aux clients ou aux secteurs, sont aujourd'hui souvent nécessaires.

## Un soutien sectoriel et numérique

La Confédération a confié les services de promotion des exportations et de promotion de la place économique à l'association de droit privé Switzerland Global Enterprise (S-GE). S-GE offre aux entreprises suisses – principalement aux PME exportatrices – des prestations de soutien pour identifier et exploiter les débouchés potentiels à l'étranger et pour améliorer leur compétitivité internationale. Le Conseil fédéral veut maintenir, pour les années 2020 à 2023, un soutien conforme aux besoins de l'industrie d'exportation, ciblé et efficace. S-GE doit donc adapter son offre au plus près des branches et des secteurs et développer son activité d'information et de conseil en ligne. Pour garantir le principe de subsidiarité et de neutralité concurrentielle tout en mettant en œuvre une promotion des exportations aussi économique qu'inclusive, S-GE doit en outre intensifier sa collaboration avec des tiers.

**Financement demandé par le Conseil fédéral dans le message sur la promotion économique 2020–2023 (en millions de francs)**



Total: 373,1 millions de francs.

■ Cyberadministration ■ Innotour (fonds ordinaires, encouragement de projets)  
 ■ Suisse Tourisme ■ Promotion des exportations  
 ■ Promotion de la place économique

MESSAGE SUR LA PROMOTION ÉCONOMIQUE POUR LES ANNÉES 2020 À 2023

<sup>1</sup> Plus d'informations sous admin.ch.



La Confédération veut encourager les entreprises étrangères innovantes à s'installer en Suisse. Cela n'est pas aussi simple dans la réalité qu'au Swissminiatur, à Melide (TI).

Selon une évaluation indépendante de 2018, le format actuel de la promotion des exportations est bien positionné. Le recours à des tiers par S-GE, les règles de coopération et la transparence peuvent cependant encore être améliorés. Les outils et plateformes numériques offrent de nouvelles options pour mieux attirer l'attention des sociétés exportatrices sur les offres adéquates de tiers et utiliser davantage leurs connaissances techniques et spécialisées dans la promotion des exportations – par exemple en recourant à des associations spécifiques pour traiter les demandes sectorielles. Par son message, le Conseil fédéral veut encourager ces possibilités.

Un autre objectif de la Confédération est d'encourager de manière ciblée les initiatives et projets privés ayant valeur d'exemple. C'est là qu'intervient notamment la Commission de foires et projets (MPK), financée par la Confédération et composée de représentants de diverses branches : elle finance

des stands collectifs suisses lors de salons étrangers, ainsi que des manifestations et des événements. Les milieux économiques apprécient fortement sa contribution à la promotion des exportations. Compte tenu des activités qu'elle a menées jusqu'ici, la MPK est une solution qui s'impose naturellement pour encourager les initiatives prometteuses de tiers. Elle sera ainsi renforcée sur les plans de l'organisation, du budget et de l'attribution de projets. Le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) créera le cadre nécessaire à l'action de la MPK.

### Coopération avec le Parc suisse d'innovation

Par la promotion de la place économique, la Confédération soutient l'implantation durable d'entreprises étrangères en Suisse. En accord avec les cantons, elle élabore les bases générales nécessaires et fournit des renseignements sur la place économique suisse. Elle prend des mesures de promotion ciblées dans l'intérêt prépondérant de tous les cantons. De plus, elle identifie et encadre les investisseurs potentiels jusqu'au stade

où les cantons peuvent reprendre la gestion dans la perspective d'une implantation concrète. Le caractère « officiel » du réseau extérieur de la Suisse joue un rôle important pour la prospection ciblée d'investisseurs. Les « Swiss Business Hubs » – représentations de S-GE à l'étranger – se trouvent ainsi dans les ambassades et consulats suisses, ce qui confère une note officielle à leur présence.

Le système en place doit être constamment optimisé et développé. Une image de la Suisse aussi homogène que possible, véhiculée à l'étranger par les différents acteurs cantonaux, régionaux et nationaux, doit permettre d'accroître davantage son efficacité. Le processus de coopération doit devenir plus simple, plus souple et plus propice aux investissements. La numérisation de l'offre de prestations se poursuit : il s'agit par exemple d'accélérer et de simplifier la comparaison des sites ou la soumission des offres, en intégrant les offres cantonales et régionales. Les entreprises innovantes et à forte valeur ajoutée continuent d'être au centre des opérations d'implantation d'entreprises.

Initiée en 2017, la coopération avec la fondation Swiss Innovation Park, qui gère le Parc

suisse d'innovation sur cinq sites, sera intégrée au mandat de la promotion de la place économique suisse dès 2020. Les organisations profiteront ainsi mutuellement de leur savoir-faire et de leurs réseaux. La promotion économique nationale incorpore les informations sur les différents parcs d'innovation à ses canaux de promotion et les promeut sur des marchés spécifiques pour favoriser les implantations d'entreprises actives dans la recherche et le développement. Dans ses démarches, la promotion de la place économique suisse profite de l'image positive des parcs d'innovation et de leurs réseaux dans les milieux de la recherche et de l'industrie.

### Guichet électronique contre la charge administrative

La numérisation est un objectif général couvrant tous les outils de promotion de la place économique. La promotion économique soutient la transformation numérique de l'économie en définissant des priorités avec ses instruments dédiés, par exemple dans la politique régionale ou avec Innotour. Dans ce cadre, elle s'engage à définir des standards ainsi qu'à formuler et mettre en œuvre de bases légales favorables à la place économique. Les prestations numériques sont étoffées petit à petit. La politique en faveur des PME met l'accent sur la cyberadministration pour réduire efficacement la charge administrative des entreprises. Les prestations du guichet unique «EasyGov» doivent

être étendues et diffusées de manière ciblée. Ce guichet en ligne permet aux entreprises d'effectuer toutes les démarches administratives proposées via un seul compte et une interface standardisée.

Les organisations partenaires mandatées (S-GE, Serv, Société suisse de crédit hôtelier, Suisse Tourisme) et les organisations de cautionnement en faveur des PME étoffent sans cesse leur gamme d'outils en ligne en fonction des besoins des clients. Les connaissances sur la numérisation dans les champs d'action pertinents pour la promotion économique sont approfondies et partagées avec les parties prenantes sur des plateformes de savoir.

### Promouvoir le tourisme et les régions

La politique du tourisme se concentre sur la mise en œuvre de la nouvelle stratégie touristique de la Confédération<sup>2</sup>. Celle-ci doit améliorer les conditions-cadres pour le tourisme suisse et, concrètement, promouvoir l'entrepreneuriat, utiliser les opportunités du numérique et renforcer l'attrait de l'offre et la présence sur le marché.

La nouvelle politique régionale est mise en œuvre selon le programme pluriannuel 2016–2023 adopté en 2015 par le Parlement. Ce dernier a, par l'arrêté fédéral du 9 septembre 2015, fixé un total de

230 millions de francs comme apports au Fonds de développement régional pour les années 2016–2023. Les deux priorités thématiques que sont l'industrie et le tourisme seront maintenues. Un accent particulier sera mis sur la numérisation. La consolidation des systèmes d'innovation régionaux sera en outre poursuivie.



**Eric Jakob**

Ambassadeur, chef de la Direction de la promotion économique, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne



**Annette Spoerri**

Cheffe suppléante du secteur Politique régionale et d'organisation du territoire, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne

<sup>2</sup> La stratégie adoptée le 15 novembre par le Conseil fédéral peut être consultée sur [www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch).